



Trèves, le 24 mars 2015

**A l'attention des parents d'élèves de l'école de Trèves**

**Bonjour,**

Un questionnaire a été distribué à l'école pour faire un bilan des TAPS.

En voici le résultat.

Nombre de réponses : 26/54 = 48% de taux de réponse

Pour 13 familles les activités conviennent : 50%

Pour 10 familles les activités ne conviennent pas toujours : 38,5%

Pour 3 familles elles ne conviennent pas : 11,5%

Les questionnaires sont globalement plutôt positifs et constructifs. Rappelons que le rôle de la municipalité n'est pas de défendre ou de critiquer la loi. Il consiste à l'appliquer. Nous avons mis en place un dispositif qui respecte l'esprit de la loi et avons proposé des activités 4 heures par semaine (et non de la garderie) avec les moyens dont nous disposons. Les TAPS sont en place, ils fonctionnent, ils peuvent s'améliorer. Nous y veillerons et sommes à l'écoute des parents pour toute remarque pouvant contribuer à cette amélioration.

Nous avons repris toutes les questions et commentaires évoqués nous concernant. Nos réponses sont en italique

**Raisons pour lesquelles les activités ne conviennent pas toujours :**

- Activités pas adaptées pour l'âge ou l'enfant : ***difficile de répondre au besoin personnel de chaque enfant***
- Manque de variété dans les activités un même jour de la semaine : ***ce choix était volontaire pour que les enfants se repèrent mieux.***
- Trop peu de temps pour certaines activités : cuisine, jardin : ***difficultés rencontrées lors de la mise en place pour gérer le temps. Depuis, si l'activité n'est pas terminée pour une majorité des enfants, elle peut être reprise la fois suivante. Dans tous les cas, il y a la contrainte temps.***

**Parmi les activités proposées, quelles sont celles qui sont le mieux appréciées par les enfants ?**

- Zumba (10) – Cuisine (7) – Ateliers créatifs/activités manuelles (8) – Jardin et Chorale (4)
- Activité éveil (4)
-



**Celles qui ne répondent pas aux attentes des enfants ?**

Des activités ont été citées mais une seule fois, aucune ne se dégage.

**Celles que vous ou vos enfants souhaiteriez voir organiser ?**

- Sport (10) – **prévu dès la prochaine période**
- Théâtre (5) – **formation nécessaire – à étudier pour l'an prochain**
- Cirque (1) - **prévu**
- Activité avec playmobil - **prévue**
- Cuisine sur toute la période - **pas possible avec la taille des groupes**
- Chasse au trésor - **déjà fait et sera refait**
- Chorale - **à valider avec les bénévoles mais sur prochaine année scolaire**
- Traitement de texte - **pas possible en raison du groupe – déjà fait en classe**
- Jeux de société : **déjà fait et sera refait.**
- Activités créatives : **déjà fait et sera refait**
- Marche : **problème de temps. Quel circuit en 1 H ? Voir encadrement. A étudier**

**Suggestions :**

**4 familles évoquent le problème d'inscription à l'avance et souhaitent la possibilité d'un accueil de 15 H 45 à 16 H 35 au dernier moment sur le même critère que la garderie périscolaire annuelle.**

*Réponse : pas possible pour des raisons d'organisation. Comment savoir à l'avance le nombre de personnes pour encadrer les enfants, bâtir les groupes et les activités sans avoir à l'avance une connaissance précise du nombre de participants et de la répartition (âge).*

**Le temps consacré aux TAPS est trop court pour mettre en place une activité constructive.**

**Pourquoi pas 2 fois 2 h plutôt que 4 X 1 H**

**4 familles proposent de regrouper les TAPs sur une demi-journée**

*La décision a été prise lors d'un conseil d'école. Il y a eu vote. Il n'y avait d'ailleurs pas unanimité des parents. C'est l'intérêt de l'enfant qui a été privilégié. Il n'y a pas lieu de revenir sur cette décision.*

**Il serait plus judicieux d'envisager de donner des tabliers aux enfants notamment pour les activités peinture.**

*Les enfants peuvent amener un tablier. En début de séance, il leur est demandé de prendre ce tablier. C'est à eux de le faire et de se responsabiliser. Il est impossible d'aller vérifier dans chaque cartable.*

**Proposer une réunion mairie parents école pour échanger sur le sujet**

*Le conseil d'école est déjà un premier lieu d'échanges. Les élus restent disponibles pour répondre à toutes les questions à tout moment. Il est possible de prendre rendez-vous auprès d'Annick Guichard et / ou des élus en charge des affaires scolaires.*



**MAIRIE DE TRÈVES**  
*450 route des deux vallées*  
**69 420 TRÈVES**

**Avez-vous des remarques au sujet des TAPS ?**

**Un thème pour les TAPS sur les 7 semaines est très riche et pédagogique pour ceux inscrits sur la période en entier. Pour les irréguliers = aucun sens = dommage**

- *Difficile de satisfaire tout le monde. S'il n'y a pas de thème est-ce que c'est plus intéressant pour les irréguliers et est-ce que ce sera aussi bien pour les réguliers ?*

-

**L'encadrement est vraiment rigoureux.**

- *Comment doit-on l'interpréter ? Il faut de la rigueur pour encadrer un groupe d'enfants.*

**Question du lien avec l'école : intérêt pour l'enfant de reprendre les thèmes : école – taps.**

- *Aujourd'hui il n'y a pas de lien particulier fait entre l'école et les Taps. Ce sont deux activités séparées.*

**Le papier distribué lors de l'inscription ne permet pas de se rendre compte des activités qui seront proposées, leurs objectifs, les supports qui seront utilisés. Quel lien entre la zumba et le monde de la mer, thème retenu pour la période ?**

- *Pour le papier, une partie est destinée aux parents et l'autre aux enfants car ce sont les enfants qui vont fréquenter les TAPS. Le papier est destiné à intéresser les enfants*
- *Pour le programme, il y a parfois des changements liés aux opportunités. Effectivement la zumba n'était pas prévue. Mais c'est une activité qui a semblé intéressante et qui d'ailleurs a été très appréciée.*

**Il est dommage que les enfants n'aient pu avoir un livre de chant qu'ils ont appris pour accompagner leur apprentissage, conserver un souvenir pour ceux qui ont participé à la chorale du repas des anciens.**

- *Pas possible dans le temps imparti. C'est aussi aux parents à prendre le relais.*

**Un effort pourrait-il être fait pour proposer des ateliers créatifs de meilleure qualité. Lorsqu'il y a des demandes de matériel, serait-il possible de mettre un mot dans le carnet de nos enfants en précisant vers quelle activité il est destiné : école, tap.... ?**

- *Les ateliers créatifs sont parmi les activités les plus appréciées*
- *Nous faisons au mieux avec les moyens et le temps imparti.*
- *Le carnet des enfants concerne l'école. Les parents sont invités à consulter le panneau d'affichage.*

**Pourquoi la mairie n'a pas proposé la ludothèque dans le cadre des TAPS.**

- *La ludothèque n'était présente que jusqu'à 15 H 30. Nous nous sommes donc adaptés à cette contrainte d'horaire.*



**MAIRIE DE TRÈVES**  
*450 route des deux vallées*  
**69 420 TRÈVES**

**La bibliothèque pourrait avoir lieu pendant les heures de TAPS**

- *Il y a déjà les contes en garderie du soir une fois par mois.*

**Le tarif paraît peu élevé mais l'activité des TAP revient à environ 110 E par an (pour un enfant inscrit 4 h de TAP par semaine. C'est le prix d'une activité choisie (MJC ou 4 vents).**

- *Une activité c'est en général 1 H 30 par semaine et non 4 H.*
- *Nous proposons 4 h de TAPS alors que la loi en prévoit seulement trois.*
- *Les TAPS ne sont imposés à personne. Chacun est libre d'inscrire son enfant et il peut choisir les activités.*
- *Cette activité n'est pas équilibrée pour la commune sur le plan financier. Le prix de 0,80 E/heure ne couvre pas tous les frais. Il reste au moins 1/3 du coût à la charge de la collectivité.*

#### **Vos remarques ou vos questions**

**Prévoir un retour pour les parents : quelques mots sur l'implication de l'enfant, ce qu'il a aimé faire ou construire, les activités sur lesquelles il est plus en difficulté.**

- *Les animatrices sont disponibles pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez-pas à leur demander des renseignements.*

**Quelle est l'évolution du nombre d'enfants qui devaient être aux TAPS (mesure entre le questionnaire de l'an passé et la réalité après une ou deux périodes)**

- *Une cinquantaine d'enfants fréquentent les TAPS.*
- *En moyenne entre 14 et 17 enfants par groupe.*
- *4 personnes les encadrent.*

**Nous remercions les parents qui ont participé à cette enquête. Nous referons un point en fin d'année 2015 / début d'année 2016**

**Annick Guichard et les élus membres du conseil d'école Monique Imbert, Monique Imbert et Karim Bachekeur.**